



MBA Conseil
Activité Cabinet Contact
Barème d'évaluation des Fonds de commerce

ATTENTION Ce barème n'a aucun caractère officiel, il peut être utilisé par les experts et les tribunaux (notamment dans la région parisienne). Il doit être manié avec précautions, en tenant compte notamment des précisions suivantes :

- les pourcentages de chiffre d'affaires sont normalement plus significatifs que les pourcentages de bénéfices ;
- les résultats obtenus doivent être corrigés pour tenir compte des caractéristiques propres à l'affaire ;
- les pourcentages doivent, dans une certaine mesure, être réduits lorsque le chiffre d'affaires atteint une somme importante ;
- le chiffre d'affaires retenu est souvent le chiffre moyen des trois dernières années ;
- le barème n'est pas appliqué dans certains cas particuliers ;
- les valeurs obtenues à l'aide du barème s'entendent « matériel compris » mais à l'exclusion, bien entendu, du stock de marchandises.

TYPES DE COMMERCES Barème utilisé en fonction du Chiffre d'affaires TTC (1)
ou du bénéfice

(1)CA TTC pour 300 jours ou 50 semaines de recettes

Accessoires automobiles 15% à 85% du CA annuel

Administrateur de biens:

-activité de gérance pure 1,50 à 2 fois les honoraires annuels (ou le CA moyen)

-activité de syndic de copropriété et autres activités 1 fois les honoraires annuels (ou le CA moyen)

Agence immobilière 1 à 1,50 fois le bénéfice net moyen annuel

Agence matrimoniale 35 % à 50 % du CA annuel

Agence de publicité 30% à 45% du CA annuel

Agence de voyages 25% à 70% du CA annuel

Aimantation générale Paris : 85 à 115 fois la recette journalière

Province : 60 à 90 fois la recette journalière

Ambulances 55% à 85% du chiffre d'affaires

Ameublement -CA inférieur ou égal à 300 000 € : 30 % à 65

-Ca supérieur à 300 000 € : 35% à 45% du

Animalerie 45 % à 55 % du CA annuel
Antiquités 55% à 145% du CA annuel
Appareils médicaux (vente) -CA inférieur ou égal à 450 000 : 25 % à 35 % du CA annuel
-CA supérieur à 450000 :10% à 30% du CA annuel

Aquariophilie oisellerie 45% à 55% du CA annuel
Armurier 40 % à 60 % du CA annuel
Articles de bureau 25 % à 40 % du CA annuel. Voir également Bureautique (rubrique informatique)

Articles de pêche 40 % à 60 % du CA annuel
Articles de sport -Articles de sport et habillement : 40 % à 50 % du CA annuel
-Articles et objets de camping : 40 % à 60 % du CA annuel

Arts de la table-cadeaux-listes de mariage 50% à 65% du CA annuel
Assurances (courtage) Auto-école Agent général :1,50 à 2 fois les commissions annuelles
Courtier :1,50 à 2 fois les commissions annuelles

Automobiles : voir Garage et Location de véhicules automobiles 40 % à 70 % du CA annuel, matériel compris, selon emplacement, notoriété, nombre d'inscriptions et état d'entretien du matériel

Bain-douches 2 à 3 fois le CA annuel
Bar à vins 210 à 280 fois les recettes journalières
Bazar -CA inférieur ou égal à 2000000F :40% à 50% du CA annuel
-CA supérieur à 2 000000 F : 20 % à 30 % du CA annuel

Bijouterie fantaisie 40% à 90% du CA annuel
Bijouterie horlogerie -CA inférieur ou égal à 381000 € : 40 % à 55 % du CA annuel
-CA supérieur à 381000 € : 30 % à 40 % du CA annuel

Tenir compte de l'emplacement, de la qualité des agencements et du système de protection contre le vol

Blanchisserie industrielle 30 % à 40 % du CA annuel
Bois charbon fuel 10% à 20% du CA annuel
Bonneterie lingerie 40 % à 55 % du CA annuel
Boucherie 30 % à 50 % du CA annuel selon l'importance et l'état des agencements
Boucherie charcuterie 30 % à 50 % du CA annuel
Boucherie chevaline 30 % à 50 % du CA annuel
Boucherie triperie volailles 30 % à 50 % du CA annuel
Boulangerie 65 % à 90 % du CA annuel
Voir également Pâtisserie

Boulangerie pâtisserie Paris :100 à 140% du CA annuel
Province : 75 % à 100 % du CA annuel

Voir également Pâtisserie

Bricolage 30 % à 50 % du CA annuel

Brocante 65% à 80% du CA annuel

Cadeaux-articles de Paris 40 % à 60 % du CA annuel

Café Paris : 500 à 650 fois la recette journalière pouvant aller jusqu'à Province

-ville : 350 à 450 fois la recette journalière

-campagnes: 230 à 300 frs la recette journalière

Café hôtel meublé restaurant Branche café : voir Café

Café tabac tabletterie Branche hôtel meublé : 2,50 à 4 fois le CA annuel

Branche tabac : 3 à 4 année de remise nette

Branche restaurant : 70 % à 100 % du CA annuel

Branche tabletterie : 1 an de CA

Carrelage 10% à 15% du CA annuel

Carrosserie gadgets 60% à 70% du CA annuel

Cave à vins 30 % à 45 % du CA annuel

Centre de remise en forme (body-building) 65% à 100% du CA annuel

Chapellerie 3 fois le bénéfice net annuel ou 45 % à 70 % du CA annuel

Charcuterie Paris : 55 % à 90 % du CA annuel

Province : 35 % à 65 % du CA annuel

Chaudronnerie 15% à 25% du CA annuel

Chaussures Paris : 45 % à 70 % du CA annuel

Province : 35 % à 55 % du CA annuel

Cheminée (vente et installation)

25 % à 40 % du CA annuel

Chemiserie

40 % à 55 % du CA annuel

Cinéma

33 à 60 fois la recette hebdomadaire taxable

Coiffeur

Hommes: 75% à 100% du CA annuel

Femmes : 65 % à 100 % du CA annuel

Mixte : 70% à 100% du CA annuel

Confection pour enfants

35 % à 55 % du CA annuel

Confiserie

65% à 100% du CA annuel

Cordonnerie

Paris : 75% à 100% du CA annuel

Province : 70 % à 80 % du CA annuel

crémèrie

Paris : 80 à 160 recettes journalières

Province : 70 à 90 recettes journalière

Crêperie

65% à 100% du CA annuel

Croissanterie briochée

65 % à 80 % du CA annuel

Cuir fourrures

45% à 100% du CA annuel

Cuisines (vente)

25 % à 35 % du CA annuel

Cycles motos (vente de) 25 % à 45 % du CA annuel

diététique produits naturels 30 % à 50 % du CA annuel

Discothèque

240 à 300 fois la recette journalière, selon agencements, nombre de

pistes, situation, nombre de places

La recette journalière égale 1/300" du CA annuel moyen T.T.C.

Discount

25 % à 50 % du CA annuel

Droguerie -couleur-ménage

35 % à 60 % du CA annuel

Ebénisterie menuiserie

25 % à 35 % du CA annuel

électricité automobile

35 % à 60 % du CA annuel

électricité générale

20 % à 40 % du CA annuel

Eléctroménager
20% à 35% du CA annuel

Epicerie Epicerie fine
Voir alimentation générale

Paris :100 à 250 fois la recette journalière

Faïence porcelaine verrerie
Province : 90 à 110 fois la recette journalière

50 % à 65 % du CA annuel

Fast foods 70% à 100% du CA annuel
Fleuristes
Traditionnel : 55 % à 85 % du CA annuel

Libre service :40% à 50% du CA annuel

Franchises (notamment et à titre purement indicatif)
Fromagerie spécialités

-ACTUA (décoration mobilier) : 20 % à 25 % du CA annuel

-ADIDAS STYLES : 30 % à 35 % du CA annuel (articles de sport-vêtement, chaussures)

-Alain MANOUKIAN : 30 % à 40 % du CA annuel

-ANNY BLATT laines) : 35 % à 45 % du CA annuel

-BAYARD prêt-à porter) : 40 % à 50 % du CA annuel

-BENETTON : 50 % à 60 % du CA annuel

-CACHAREL :40 % à 50 % du CA annuel

-CATÉNA :15 % à 25 % du CA annuel bricolage, arts ménagers)

-CATIMINI (vêtements d'enfants) : 50 % à 65 % du CA annuel

-CORYSE-SALOMÉ: 60 % à 70 % du CA annuel

-CULINARION (cuisines) : 30 % à 40 % du CA annuel

-COMOD (supérette alimentaire) : 45 à 60 recettes journalières

- FICHET (serrures points forts) : 25 % du CA annuel
 - FISKARS (aliments pour animaux): 45 % à 50 % du CA annuel
 - JACADI prêt-à-porter enfants): 50 % à 60 % du CA annuel
 - Jean-Louis DAVID (Coiffure) : 80 % à 85 % du CA annuel
 - LA HUTTE (magasin de sport): 45 % à 55 % du CA annuel
 - LA VIE CLAIRE : 45 % à 55 % du CA annuel
 - LÉONIDAS (chocolats) : 75% à 100 % du CA annuel
 - MIDAS :45% à 55% du CA annuel
 - NATALYS :30% à40% du CA annuel
 - NEW-MAN : 30 % à 40 % du CA annuel
 - PHILDAR : 40 % à 60 % du CA annuel
 - PINGOUIN : 45 % à 55 % du CA annuel
 - RODIER : 35 % à 55 % du CA annuel
 - SOHO :45% à 55% du CA annuel
 - SPORT 2000 : 30 % à 50 % du CA annuel
 - TIMY (supérette alimentaire) : 70 à 75 recettes journalières
 - YVES ROCHER : 45 % à 50 % du CA annuel
- 30 % à 40 % du CA annuel
- Fruits et légumes
Paris : 90 à 155 recettes journalières
- Province : 60 à 115 recettes journalières
- Galerie d'art
60% à 170% du CA annuel
- Garage -Accessoires automobiles :15 % à 35 % du CA annuel
- Vente de carburant :15 % à 20 % du CA annuel
 - Pièces détachées : 35 % à 40 % du CA annuel (concessionnaires):
- 20 % à 30 % du CA annuel (agents)

- Station-service : 25 % à 35 % du CA annuel
- Carrosserie tôlerie peinture : 35 % à 50 % du CA annuel
- Réparations : 35 % à 55 % du CA annuel
- Vente de voitures neuves :10 % à 20 % du CA annuel
- Vente de voitures d'occasion :15 % à 30 % du CA annuel
- Pneumatiques : 30 % à 35 % du CA annuel
- Garage hôtel : 3 à 3,50 fois le CA annuel

Voir aussi Location de véhicules automobiles

Grains

Paris : 90% à 100% du CA annuel

Province : 40 % à 55 % du CA annuel

Herboristerie

65% à 85% du CA annuel

HI-FI-TV-Radio Vidéo

20 % à 40 % du CA annuel

Hôtel de tourisme

Hôtel* : de 0,80 à 4 fois le CA annuel

Hôtel** : de 1,8 à 3,50 fois le CA annuel

Hôtel*** : de 0,80 à 3,50 fois le CA annuel

Hôtel-meublé

Voir café hôtel meublé restaurant

Import-export

18% à 30% du CA annuel

Imprimerie

2 à 2,50 fois le bénéfice moyen ou 25 % à 50 % du CA annuel

Informatique

-Bureautique informatique :15 % à 30 % du CA annuel

-Conception de logiciels : 20 % à 30 % du CA annuel (ou valeur du

droit au bail)

-Conseils informatiques : 25 % à 50 % du CA annuel (ou valeur du

droit au bail)

-Micro-informatique : 20 % à 30 % du CA annuel

-Négoce en informatique : 30 % à 55 % du CA annuel

Instruments de musique (vente)

20 % à 50 % du CA annuel

Jardinerie paysagiste

25 à 50 % du CA annuel (ou valeur du droit au bail si l'activité de

prestation de services est prépondérante)

Jeannerie sportswear

40 % à 50 % du CA annuel

Jeux-jouets

50 % à 60 % du CA annuel

Journaux-périodiques

Voir Librairie papeterie journaux

Laboratoires d'analyses médicales

55% à 100% du CA annuel

Laverie automatique

70% à 100% du CA annuel

Librairie

50% à 65% du CA annuel

Librairie papeterie

45% à 70% du CA annuel

Librairie papeterie journaux

50 % à 75 % du CA annuel

Presse : 1,50 à 4 fois les commissions nettes annuelles

Librairie édition

40 % à 60 % du CA annuel

Licence de débits de boissons licence IV) de 5000 € à 30 000 € selon la possibilité de

transfert sur partie ou l'ensemble du territoire national
Location meublée
Voir Hôtel meublé

Location de véhicules automobiles 60% à 80% du CA annuel
Luminaires (vente)
25 % à 50 % du CA annuel

Maison meublée pension de famille
Voir Hôtel meublé

Maçonnerie couverture
20 % à 30 % du CA annuel

Marbrerie et articles funéraires
35 % à 80 % du CA annuel

Maroquinerie
50 % à 65 % du CA annuel

Mécanique générale
25 % à 50 % du CA annuel

Menuiserie Voir Ebénisterie menuiserie
Mercerie
Voir Bonneterie lingerie

Meubles (vente)
20 % à 50 % du CA annuel

-Meubles de style : majorer de 10 % les bases précédentes

Micro-informatique
Voir Informatique

Musique
Voir Instruments de musique

Vente de disques et cassettes : 30 % à 35 % du CA annuel

Nautisme
20% à 35% du CA annuel

Nettoyage gardiennage 25 % à 30 % du CA annuel
Optique
Paris : 60 % à 85 % du CA annuel

Province : 50 % à 80 % du CA annuel

Orfèvrerie cristallerie 25% à 55% du CA annuel

Papeterie 50 % à 70 % du CA annuel
Parfumerie esthétique
65 % à 85 % du CA annuel

Pâtisserie
65% à 105% du CA annuel

Pâtisserie orientale
70% à 100% du CA annuel

Peinture papiers peints
45% à 60% du CA annuel

Peinture vitrerie décoration
30 % à 50 % du CA annuel

Pharmacie Paris : 75 % à 90 % du CA annuel
Officines urbaines (autres que Paris) : 70 % à 85 % du CA annuel

Officines rurales : 70 % à 85 % du CA annuel

Photo 2 à 3 ans de bénéfice net avant impôt
Ranches à voile (vente) 40 % à 45 % du CA annuel
Plats cuisiné traiteur Paris : 50 % à 75 % du CA annuel
Province : 35 % à 60 % du CA annuel

plomberie chauffage sanitaire -CA inférieur ou égal à 300 000 €: 35 % à 60 % du CA annuel
-CA supérieur à 300 000 € : 20 % à 45 % du CA annuel

Pneumatiques Voir Garage
Poissonnerie 35 % à 50 % du CA annuel
Pressing 70à 100% du CA annuel
Prêt-à-porter Paris : 50 % à 70 % du CA annuel
Province: 35%à50% du CA annuel

Prêt-à-porter de luxe 60% à 90% du CA annuel
selon l'emplacement

Prothèses dentaires (laboratoire de) 30 % à 70 % du CA annuel
Protections sécurité alarme 30% à40% du CA annuel
Quincaillerie 20 % à 50 % du CA annuel
Récupération de métaux occasions 30 % à 45 % du CA annuel
Réparations automobiles Voir Garage
Réparation d'appareils d'électroménager 20 % à 45 % du CA annuel
Réparation de cycle motorcycle
20 % à 30 % du CA annuel

Reprographie tirage de plans 30 % à 60 % du CA annuel
Restaurant -Moyenne gamme

Paris : 60 % à 90 % du CA annuel

Province : 60 % à 85 % du CA annuel

-Haut de gamme

Paris : 70 % à 85 % du CA annuel

Province:65%à85% du CA annuel

Salon de thé

65% à 100% du CA annuel

Serrurerie électricité 30% à40% du CA annuel

Serrurerie talon minute 35 % à 65 % du CA annuel

Solderie 25 % à 35 % du CA annuel

Supérette alimentaire -CA inférieur ou égal à 760 000 € :40 à 80 fois la recette journalière

-CA supérieur à 760000 € : 35 à 60 fois la recette journalière

Supermarchés 15% à 25% du CA annuel

Surgelés (vente de produits) 25% à35% du CA annuel

Tabac Voir Café tabac tableterie

Tapisserie d'ameublement décoration 35 % à 65 % du CA annuel

Tapisserie literie Voir Tapisserie d'ameublement

Taxis Paris : 350000 F à 400000 F l'emplacement

Province :150 000 F à 300 000 F l'emplacement

Teinturerie Voir Pressing

Télématique 10% à30% du CA annuel

Télévision (vente et dépannage) 20% à40% du CA annuel

Théâtre 35% à 100% du CA annuel

Tissus -CA inférieur ou égal à 450000 € : 40 % à 75 % du CA annuel

-CA supérieur à 450000 € : 30 % à 35 % du CA annuel

Toilettage canin 60% à 85% du CA annuel

Torréfaction café 60 % à 85 % du CA annuel

Transports routiers de marchandises déménagements -En zone courte :20 % à 45 % du CA annuel (ou valeur du droit au bail)

-En zone longue : 25 % à 60 % du CA annuel

En règle générale, ajouter la valeur du matériel lorsque celle-ci est très Importante

Vannerie 40 % à 50 % du CA annuel

Vêtements Voir Prêt à porter

Vidéo club 70 % à 80 % du CA annuel

Vins et spiritueux liquoriste Paris : 250 à 300 fois la recette journalière

Province :100 à 130 fois la recette journalière

[Back to the top](#)

[Home](#)



© 2018 MBA Conseil

Joomla! is Free Software released under the GNU General Public License.

Mobile version by Mobile Joomla!

[Mobile Version](#) | [Standard Version](#)